



ATTESTATION D'ASSURANCE

TOITURE D'ILE DE FRANCE
61 BOULEVARD DE CRETEIL
94100 ST MAUR DES FOSSES

Valable * pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Contrat Multirisque Professionnelle : 192353907 E 001

MAAF ASSURANCES S.A. atteste que TOITURE D'ILE DE FRANCE est titulaire à ce jour du contrat référencé ci-dessus pour les activités suivantes:

- COUVREUR (1)
 - ZINGUEUR (1)
 - ISOL THERMIQUE ET PHONIQUE A l'exclusion de l'injection de mousse et de l'isolation thermique par l'extérieur
 - IMPERMEABILITE DES FACADES
 - CHARPENTIER BOIS
- (1) Travaux d'étanchéité occasionnels limités à 150m2.

Pour plus d'informations sur vos activités, se référer à l'annexe jointe «Périmètre ou complément de vos activités».

Ce contrat garantit, dans la limite des plafonds ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs causés aux tiers.

EVENEMENTS GARANTIS	MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES PAR SINISTRE sauf Exception
RESPONSABILITE CIVILE LIEE A L'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	4 573 471 €
DONT :	
- Dommages corporels et immatériels consécutifs	4 573 471 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs y compris lors de foires, salons, marchés, expositions... en raison d'occupation de locaux à titre précaire	1 524 491 € dont 152 450 € pour les dommages immatériels consécutifs

Réf : 192353907 29/01/2018 09:34:00

1/3

MAAF Assurances S.A.
Société anonyme au capital de 160.000.000 euros entièrement versé
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z
N° de TVA Intracommunautaire : FR 38 542 073 580
Siège social : Chaban 79180 CHAURAY - Adresse postale : Chauray - 79036 NIORT Cedex 09 - www.maaf.fr



N° de client : 192353907 E
Nom : TOITURE D'ILE DE FRANCE

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
AVANT LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : - Dommages corporels et immatériels consécutifs - Dommages matériels et immatériels consécutifs	4 573 471 € 4 573 471 € 1 524 491 € dont 152 450 € pour les dommages immatériels consécutifs
APRES LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX : Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) y compris l'intoxication alimentaire	1 524 491 € limité à 1 524 491 € par année d'assurance
Atteinte accidentelle à l'environnement : Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	152 450 € limité à 304 899 € par année d'assurance
DEFENSE DE VOS INTERETS	
- Défense	Sans limitation de somme pour notre action et application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins
- Recours	Application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins

La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.

* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait à Niort, le 29 janvier 2018
Pour MAAF ASSURANCES S.A.

Attention : document original, établi en un seul exemplaire, à photocopier chaque fois qu'il vous sera fait la demande. Toute mention manuscrite en dehors de la signature est réputée non écrite.

Stéphane Duroule
Directeur général

Réf : 192353907 29/01/2018 09:34:00

2/3

MAAF Assurances S.A.
Société anonyme au capital de 160.000.000 euros entièrement versé
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z
N° de TVA Intracommunautaire : FR 38 542 073 580
Siège social : Chaban 79180 CHAURAY - Adresse postale : Chauray - 79036 NIORT Cedex 09 - www.maaf.fr



N° de client : 192353907 E
Nom : TOITURE D'ILE DE FRANCE

ANNEXE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE
PERIMETRE OU COMPLEMENT DE VOS ACTIVITES

- 3300 COUVREUR :**
Cette activité comprend les travaux de :
 - ZINGUERIE ET ELEMENTS COMPLEMENTAIRES EN TOUS MATERIAUX (GOUTTIERE, DESCENTE D'EAU PLUVIALE, ETANCHEITE SOLIN DE CHEMINEE, CHENEAU, COUVERTINE),
 - POSE DE BARDAGES VERTICAUX
 - POSE D'ISOLATION ET D'ECRAN EN SOUS-TOITURE,
 - pose d'éléments de charpente non assemblés en complément d'un ouvrage de couverture
 - pose de chassis de toit (y compris exutoires et skydomes en toiture) et puits de lumière,
 - raccordement de récupérateurs d'eau de pluie enterrés ou non réservés à un usage privé et externe
 - réalisation sans limitation de surface par chantier, de couvertures au delà de 900 mètres d'altitude, par double toiture ventilée ou toiture chaude type "sarking", avec étanchéité complémentaire en sous-toiture sur support continu
 - Démoussage de toitures
 - ravalement et réfection des souches hors combles de cheminées maçonnées
- 3316 ISOL THERMIQUE ET PHONIQUE :**
Cette activité comprend les travaux de :
 - calfeutrage,
 - pose de joints sur portes et fenêtres,
 - calorifugeage de tuyauterie à l'exclusion du calorifugeage d'équipement à vocation exclusivement professionnelle
- 3413 IMPERMEABILITE DES FACADES :**
Cette activité comprend les travaux de :
 - APPLICATION DE REVETEMENTS D'IMPERMEABILITE DE CLASSE I1, I2, I3, ET D'ETANCHEITE DE CLASSE I4
 - CALFEUTREMENT DE JOINTS DE CONSTRUCTION AUX FINS D'ETANCHEITE A L'EAU ET A L'AIR
 - application de peintures de traitement et/ou de protection antirouille
 - application de Revêtements Plastiques Epais (RPE) ou Revêtements Semi Epais (RSE)
 - réalisation des bandes-joints pour plaques de plâtre
 - application de lasures
 - application de peintures décoratives
 - pose de papiers peints ou plastifiés
 - pose de tissus tendus ou collés
 - pose de toile fibre de verre
 - réalisation d'enduits décoratifs à l'ancienne en intérieur
 - remplacement de vitres d'une surface maximum de 1 m2
- 4620 CHARPENTIER BOIS :**
Cette activité comprend la pose d'éléments de couverture et de bardage, lorsque ceux-ci sont fixés directement à l'ossature

La présente annexe est indissociable de l'attestation d'assurance éditée ce même jour et ne saurait être appréciée isolément. Ces documents valent ensemble présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peuvent engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel ils se réfèrent et dont l'assuré a pris connaissance.

Loi informatique et Libertés : Vos informations personnelles sont destinées à MAAF Assurances SA, responsable du traitement, à des fins de gestion et de suivi de vos contrats, d'analyse et d'exploitation commerciale. Ces données pourront être transmises aux autorités compétentes dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Elles pourront être transmises aux entités du Groupe Mutuel MAAF, aux partenaires contractuellement liés, à des organismes professionnels et à un tiers certificateur en cas de signature dématérialisée. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition notamment en cas de prospection sur les informations vous concernant ; par courrier : MAAF Assurances SA - Coordination Informatique et Libertés - Chauray - 79036 NIORT ou par email : coordonateur.cnil@maaf.fr. Les appels téléphoniques peuvent faire l'objet d'une double écoute et d'un enregistrement à des fins de formation et d'amélioration de nos services sauf opposition de votre part lors de l'appel.

Réf : 192353907 29/01/2018 09:34:00

3/3

MAAF Assurances S.A.
Société anonyme au capital de 160.000.000 euros entièrement versé
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z
N° de TVA Intracommunautaire : FR 38 542 073 580
Siège social : Chaban 79180 CHAURAY - Adresse postale : Chauray - 79036 NIORT Cedex 09 - www.maaf.fr